

Jean-Michel Blanquer précise ses projets devant les députés

Afin de mieux évaluer les établissements scolaires, les indicateurs retenus devraient "permettre d'être plus précis sur le niveau des élèves et prendre en compte les enjeux de climat scolaire", déclare Jean-Michel Blanquer devant la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, le 2 octobre 2018. La loi sur l'éducation prévue en 2019 "conduira probablement à reconsidérer le rôle du Cnesco", ajoute-t-il. Le ministre veut aussi engager des réflexions sur la direction d'école et le remplacement. Il évoque aussi la fusion des IG et le lycée professionnel.



Jimmy Baikovicus / Flickr

Jean-Michel Blanquer a été auditionné par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale le 2 octobre 2018, au sujet de la rentrée scolaire. Le ministre de l'Éducation nationale a donné des précisions sur différentes réformes en cours.

Évaluation. La loi sur l'éducation prévue en 2019 ([lire sur AEF info](#)) "avancera sur le sujet d'une évaluation nationale" et "conduira probablement à reconsidérer le rôle du Cnesco" ([lire sur AEF info](#)). "Nous devons aller vers une instance d'évaluation", explique le ministre.

Quant à la fusion des inspections générales en cours ([lire sur AEF info](#)), c'"est une réforme matricielle" pour le système éducatif, "surtout si nous y ajoutons l'inspection des jeunes et sports", qui permettra "d'arriver à une inspection plus puissante, plus diverse, et dans un rôle renouvelé de soutien aux établissements dans leur évaluation, leur autoévaluation, et dans leur projet d'établissement".

Concernant l'évaluation des établissements, les "indicateurs" qui seront retenus doivent "permettre d'être plus précis sur le niveau des élèves et prendre en compte les enjeux de climat scolaire", répond Jean-Michel Blanquer à Régis Juanico (Nouvelle Gauche), auteur d'un rapport sur l'évaluation du système

éducatif ([lire sur AEF info](#)). Cette évaluation "va de pair avec une autonomie accrue des établissements", mais une "différence" doit être faite entre collège et lycée.

Direction d'école. "Le collège doit être plus puissant en s'articulant davantage avec les écoles."

Jean-Michel Blanquer prévoit "des évolutions" pour la direction d'école après le rapport de Cécile Rilhac et Valérie Bazin-Malgras sur le sujet, paru en août ([lire sur AEF info](#)). "Il n'y aura pas de statu quo en matière de direction d'école", à qui il veut donner "plus de robustesse".

Lycée professionnel. Interrogé sur la place des enseignements généraux au lycée professionnel, Jean-Michel Blanquer estime qu'il faut "moins d'heures mais mieux d'heures", d'où l'intérêt de la cointervention. "L'objectif poursuivi de la réforme est le renforcement des compétences générales et professionnelles des lycées". "Le monde du lycée professionnel doit se sentir soutenu dans la période actuelle", déclare-t-il alors que certains syndicats s'inquiètent des grilles horaires prévues ([lire sur AEF info](#)).

Remplacement. Le ministre annonce "un plan" pour cette année scolaire car "malgré les moyens importants qui y sont consacrés", les résultats ne sont pas satisfaisants.

Bilan des CP à 12. En attendant l'évaluation de la Depp prévue pour fin 2018, Jean-Michel Blanquer rapporte une progression des enfants lecteurs en CE1, ainsi que des "progrès pédagogiques sensibles" et un "progrès psychologique" parmi les parents concernés. Il affirme que les écoles qui bénéficient du dispositif "ne sont plus fuies par les parents mais recherchées". Le dédoublement des CP est accompagné par "une politique de ressources humaines : veiller à ce qu'il y ait des professeurs chevronnés dans ces classes et encourager les pratiques pédagogiques efficaces". Il souligne un autre "effet indirect" : des réflexions sur le bâti scolaire.

Pédagogie. Pour l'enseignement du français, une "stratégie spécifique" va se déployer, comme ce qui a eu lieu pour les mathématiques à la suite du rapport Villani-Torossian ([lire sur AEF info](#)).

Concernant les langues anciennes, plus de 90 % des collèges proposent latin ou grec, "dont 33 % avec un volume horaire supérieur à 5 heures", rapporte Jean-Michel Blanquer. L'objectif du ministre, "rentrée après rentrée", est de parvenir à un volume hebdomadaire de 7 heures. "Les langues anciennes ne sont pas un sujet marginal, elles ont un rôle très important", elles portent un "enjeu de civilisation". Le ministre estime par ailleurs que les professeurs de langues anciennes sont "parmi les plus dynamiques pédagogiquement".

Téléphone portable. Le ministre estime que la loi du 3 août 2018 a "un effet psychologique" ([lire sur AEF info](#)), notamment car les parents et la communauté éducative ont appris cette interdiction. "Cela a aidé les équipes éducatives dans le travail d'interdiction effectué à la rentrée."

Plan mercredi. Sa mise en place est "encore très hétérogène sur le terrain", même si "le lien entre Éducation nationale et commune est très fort". "Ce sont des moyens des CAF qui sont mobilisés, nous sommes encore dans une période d'ajustement", estime le ministre.